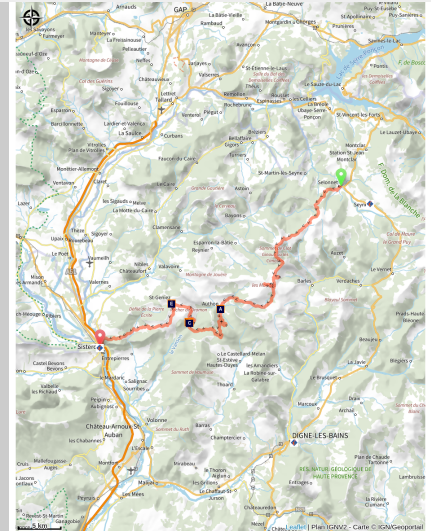


GR®6 en 4 jours : Selonnet - Sisteron

Selonnet



La laupie, Clot Ginoux et L'Oratoire depuis le sommet des Monges (Catherine Coq)

Le GR® 6 est un itinéraire de Grande Randonnée traversant toute la France dans son horizontalité aux alentours du 45ème parallèle nord. Au départ de Saint-Paul-sur-Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence, il rejoint le bassin d'Arcachon reliant ainsi les Alpes françaises à l'Aquitaine en passant par le sud du Massif central.

Réalisez sur 4 jours une partie de cette randonnée itinérante en reliant à pied Selonnet à Sisteron en traversant le massif des Monges.

Les Monges, on pourrait parler d'espaces infinis, d'horizons immenses, de crêtes aux formes douces suspendues près du ciel, mais on pourrait dire désert, bout du monde, étendues solitaires, pentes abruptes, vallées encaissées, reliefs tourmentés.

Itinéraire

Le massif des Monges (2115 m) est situé au nord des Alpes de Haute-Provence, entre Digne-les-Bains et le Lac de Serre-Ponçon. Ce territoire, au relief contrasté est un ensemble de sommets culminant autour de 2000 m est un parfait terrain de jeu pour randonner.

Cet itinéraire fait partie des 1 500 km de GR® et GRP® du département des Alpes de Haute-Provence. Il est entretenu par les bénévoles du [Comité Départemental de la Randonnée Pédestre](#) (CDRP 04). Celui-ci a également rédigé le descriptif des étapes.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée itinérante

Durée : 4 jours

Longueur : 70.9 km

Dénivelé positif : 3311 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

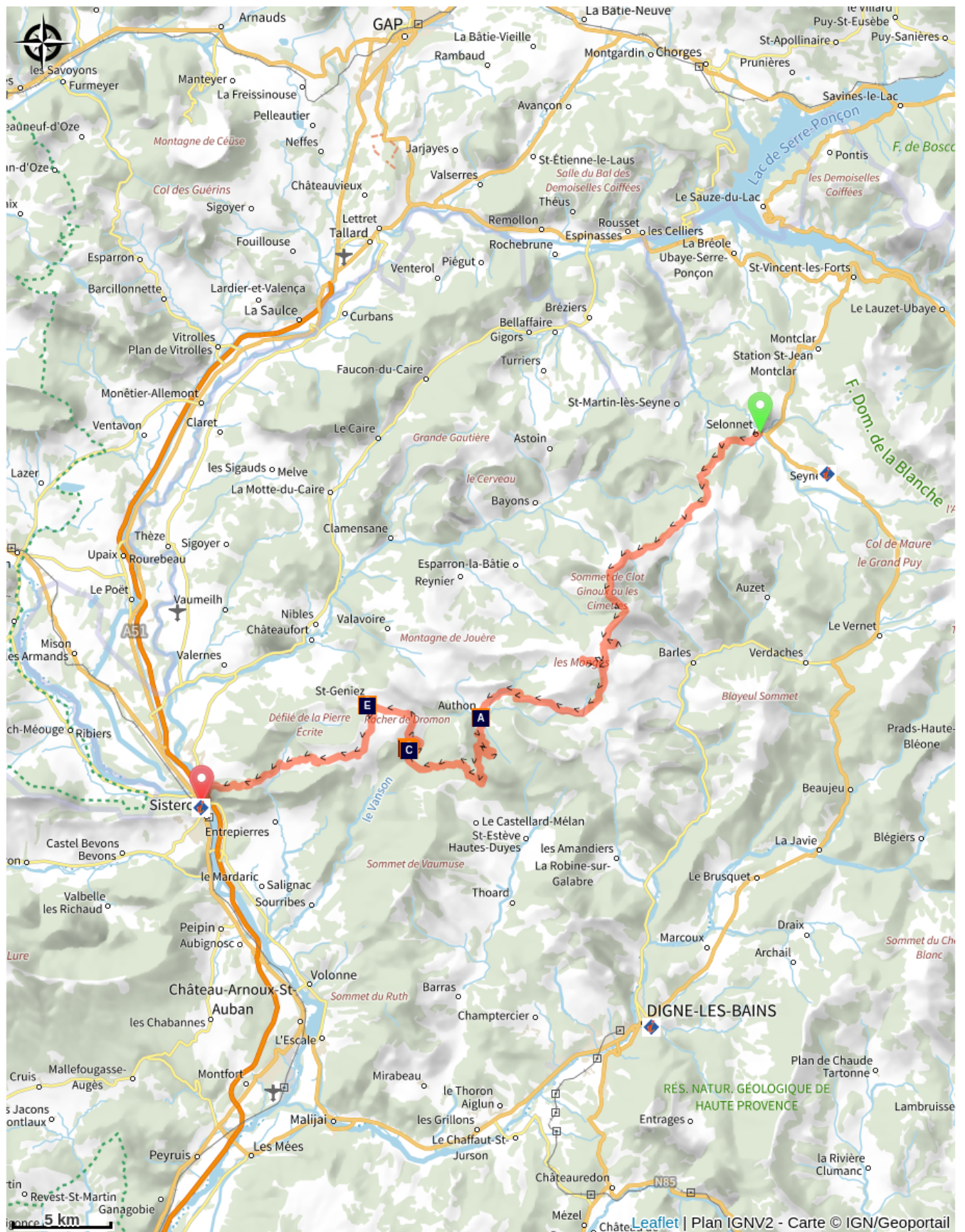
Thèmes : Hors des sentiers battus, Randonnée en montagne





Étapes :

- 1.** GR® 6 - Etape 1 : Selonnet - Refuge du Seignas
19.4 km / 1380 m D+ / 7 h 45
- 2.** GR® 6 - Etape 2 : Refuge du Seignas - Authon
16.3 km / 746 m D+ / 5 h 30
- 3.** GR® 6 - Etape 3 : Authon - Saint-Geniez
20.4 km / 999 m D+ / 7 h 15
- 4.** GR® 6 - Etape 4 : Saint-Geniez - Sisteron
15.0 km / 199 m D+ / 3 h 30

Sur votre chemin...



-  Gîte des Monges (A)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (2) (C)
-  Théopolis, la cité de Dieu (E)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (3) (B)
-  Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (1) (D)
-  Citadelle de Sisteron (F)

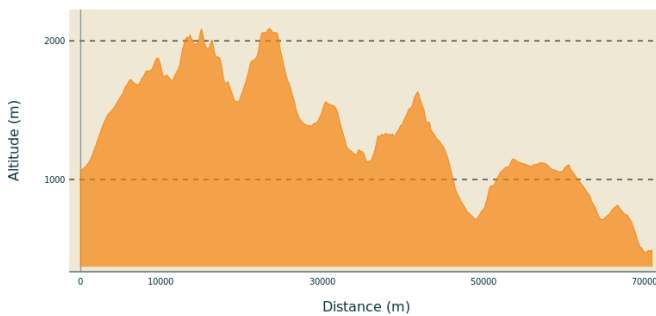
Toutes les informations pratiques

⚠️ Recommandations

Les étapes sont longues, ne sous estimez pas votre condition physique.

La nuit de la première étape se déroule en bivouac dans le refuge non gardé du Seignas (10 places). Prévoir obligatoirement ravitaillement, matériel de couchage, réchaud, bougies... Laisser le refuge propre lors de votre départ !

Profil altimétrique



Altitude min 471 m
Altitude max 2089 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Accès routier

Depuis Digne-les-Bains (46 km), suivre la D900 en direction de Barcelonnette jusqu'à Selonnet.

Depuis Gap (40 km), suivre la D900b en direction de Barcelonnette jusqu'à Espinasses, puis la D900c en direction de Selonnet et enfin la D900 jusqu'à Selonnet.

Parking conseillé

Place du champ de foire, Selonnet.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes
de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-
les-Bains Cedex
<https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/>



Office de tourisme Blanche - Serre-
Ponçon
Maison de Pays, 04140 Seyne-les-
Alpes
info@blancheserreponcon-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 92 35 11 00
<https://www.blancheserreponcon-tourisme.com/>

Office de tourisme Sisteron Buëch
1 Place de la République, 04200
Sisteron
sisteron@sisteron-buech.fr
Tel : +33 (0)4 92 61 36 50
<http://www.sisteron-buech.fr/>

Sur votre chemin...



Gîte des Monges (A)

Le Gîte des Monges est un refuge accueillant au cœur de la nature préservée d'Authon. Voyageur solitaire ou groupe d'amis, vous y trouverez des logements confortables et bien équipés. Il propose 6 chambres et 3 dortoirs spacieux, parfaits pour les grands groupes ou les voyageurs à petit budget.

+33 (0)6 95 20 62 63

gitedesmonges@gmail.com

www.gitedesmonges.fr

Crédit photo : Gîte des Monges



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (3) (B)

Lors de la séance du 3 juillet 1938, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à prendre une délibération pour la vente des parcelles où sont situés les cimetières à l'administration des eaux et forêts. Une autre délibération du conseil municipal en date du 18 juillet 1937, relative à la désaffectation des deux chapelles et des deux cimetières, est approuvée le 30 juin 1938 dans les conditions suivantes : "Vu et approuvé seulement en ce qui concerne la fermeture des deux cimetières, la désaffectation des deux chapelles ayant fait l'objet du décret en date du 15 juin 1938".

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (2) (C)

Lors de la séance du 21 mai 1936, le conseil municipal de Saint-Geniez délibère la désaffectation de ces lieux : "considérant que les dites chapelles étant complètement détruites et que n'étant plus habilitées les cimetières ne sont plus d'aucune utilité aucune cérémonie de culte n'y étant plus célébrée depuis l'année mil neuf cent vingt quatre par ces raisons le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de faire le nécessaire pour que la désaffectation des dites chapelles et cimetières soit effectuée".

Le 13 juin 1938 est promulgué un décret par lequel le Président de la République prononce officiellement la désaffectation des chapelles de la Forest et de la Robine.

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Désaffectation de deux cimetières et de deux chapelles (1) (D)

Au cours de la randonnée, vous traverserez des terrains achetés par l'Etat dans les années 30, dans le but de les reboiser afin de limiter les catastrophes naturelles liées à l'érosion. Les hameaux de La Forest et de la Robine, dans la vallée du Vançon, sont concernés.

C'est en 1936 qu'est engagé un projet pour la vente de plusieurs terrains appartenant à la commune de Saint-Geniez à l'État, pour le service de reboisement. Pour procéder à cette vente, la commune engage une procédure pour l'aliénation de ces terrains situés dans les hameaux de la Forest et de la Robine et doit justifier que les deux églises situées sur ces parcelles ont été désaffectées et que les cimetières attenants n'ont reçu aucune inhumation depuis au moins 10 ans.

Crédit photo : © AD AHP, 209 Fi, Cliché Pascal Hubert, 2019



Théopolis, la cité de Dieu (E)

Au début du Vème siècle, autour de 409 - 414, un personnage illustre, Dardannus, préfet des Gaules et néanmoins chrétien, se retira sur ses terres dans la vallée de Saint-Geniez où il créa Théopolis, la cité de Dieu.

Sans doute le nom du lieu était-il inspiré de l'ouvrage du même nom écrit en 413 par St Augustin avec qui Dardannus était lié. Quelques années plus tard, le beau-frère de Dardannus fit sculpter cette histoire à même la roche dans la cluse de Chardavon appelée aussi défilé de la Pierre Ecrite. Mais on ne retrouva jamais l'implantation de la fameuse Théopolis.
Crédit photo : CCSB



Citadelle de Sisteron (F)

À 500 m d'altitude, la citadelle de Sisteron, construite sur un éperon rocheux domine la ville. Elle a été construite pour protéger la route entre les Alpes et la méditerranée. Elle fut édifiée sous le règne d'Henri IV pour établir un verrou stratégique dans ce passage entre la région du Dauphiné et de la Provence. Bâtie sur les hauteurs de Sisteron elle offre au regard un panorama exceptionnel sur les paysages de Haute-Provence. Déclaré monument historique, elle porte huit siècles d'architecture et d'histoire sur un espace de 10 hectares.

Certains éléments de la citadelle remontent au XIIIe siècle comme le rempart supérieur et le grand donjon. François 1er sera de passage à Sisteron par trois fois : en 1516, de retour de Marignan, en 1524 et en 1537.

Quand éclatent les guerres de religion la ville de Sisteron devient un enjeu majeur et Henri IV décide de consolider ce qui reste des fortifications. Il commande en 1590 les travaux à Jehan Erard, ingénieur militaire qui établira deux enceintes successives sur la face nord et trois sur celle au sud, en ajoutant des ouvrages bastionnés reliés aux remparts de la ville. Ce système de défense « en dent de scie » sera repris et amélioré par Vauban en 1692, sous le règne de Louis XIV, après l'invasion de la vallée par Victor-Amédée II, Duc de Savoie qui était encore en dehors du domaine royal de France.

[Informations et visite de la citadelle](#)

Crédit photo : DR